

Le parc éolien  
en mer de Saint-Nazaire,  
en septembre 2022.

## Débat

# Grands projets d'éoliennes en mer

**CONTESTATION** Pour assumer le projet de création de 50 parcs éoliens en mer, la Commission nationale du débat public organise le 16 mars une journée intitulée « La mer en débat »

À ce jour, deux parcs éoliens fonctionnent en mer : celui qui est au large de Saint-Brieuc est visible depuis la côte qui relie Erquy à Dinard, tandis que le second, qui compte 80 hauts mâts, est encore plus proche du littoral, à 12 kilomètres au large de Saint-Nazaire. Pour arriver à la neutralité carbone, le président de la République prévoit, d'ici à 2050, la mise en œuvre d'une cinquantaine de parcs éoliens offshore, soit un total de plus de 3 000 mâts qui viendront donc défigurer le paysage des côtes de la mer du Nord, de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée. Si l'information suscite peu d'opposition, le président de l'association Gardiens du large, Robert Ployart, s'insurge contre des mâts qui pourraient être « aussi hauts que la tour Montparnasse ! »

Le vaste projet dédié aux énergies renouvelables mobilise peu le grand public, beaucoup moins que celui des mégabassines agricoles pourtant jugées moins traumatisantes pour la biodiversité, l'environnement, le paysage et les activités économiques. « Les Français s'intéressent trop peu à la mer », confie au JDD François Goulard, ex-ministre et président du Conseil départemental

du Morbihan, actuel vice-président de l'association Patrimoine nucléaire et climat. Ce proche d'Edouard Philippe se déclare « opposant farouche » à ces éoliennes qui vont « massacrer le paysage ». Lui plaide plutôt pour un investissement « dans l'hydroélectrique ».

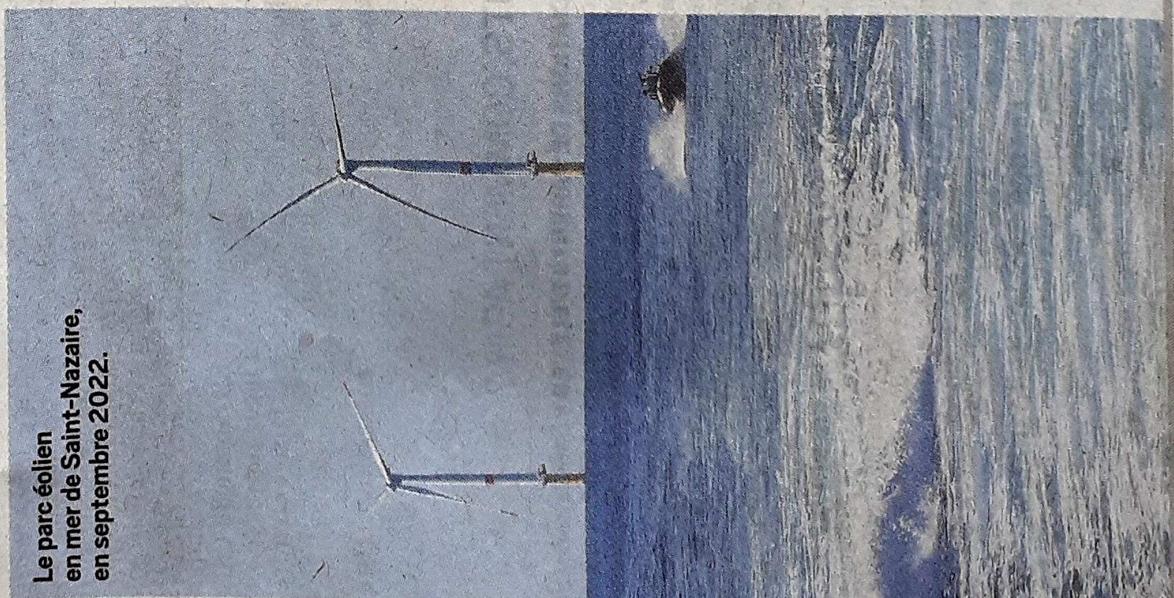
Mais l'indifférence relative n'empêche pas la Commission nationale du débat public de suivre le dossier de près. Pour mieux informer le public et éviter les débordements comme pour les éoliennes de Saint-Brieuc, dont la construction avait déclenché la colère des pêcheurs, elle organise le 14 mars prochain, simultanément à Rennes, Rouen, Bordeaux, Marseille et Lyon, une journée dédiée à « La mer en débat ». Quatre cents personnes seront invitées à y confronter leurs points de vue. Mais, pour Robert Ployart, qui coanime également un collectif d'une dizaine d'associations de défense des côtes françaises, « tout est d'ores et déjà bâti ». Il dénonce un débat « aux mains du lobby des industriels de l'éolien », qui seraient très pressés de concrétiser le plus de projets. D'ores et déjà, ils ont cartographié quatre scénarios différents pour « montrer les chemins possibles pour répartir les futurs parcs au large

de nos côtes », indique le communiqué de France Renouvelables et du Syndicat des énergies renouvelables. Car c'est bien le lieu d'implantation de ces éoliennes qui pourrait provoquer la contestation.

Quatre ONG ont déjà fait savoir qu'elles refusaient d'entendre parler de ces cartographies : elles réclament avec détermination un « moratoire » sur ces projets, au moins pendant quelques mois. Le temps d'obtenir, précise Sea Shepherd France, « la réalisation d'études complémentaires afin d'identifier les habitats et les espèces de poissons présents sur la façade et d'évaluer comment ces derniers sont impactés par les activités humaines ».

« Ces parcs en mer, insiste Robert Ployart, vont coûter des milliards d'euros, pris en majeure partie dans la poche du contribuable, il est bien normal que toutes les précautions soient prises. » La contestation pourrait être rejointe par celle des pêcheurs eux-mêmes, qui risquent de perdre des espaces poissonneux. À Saint-Brieuc, des dédommagements financiers sont prévus. Le groupe espagnol Iberdrola, qui exploite les 62 éoliennes, va ainsi participer à des travaux de modernisation des criées pour la pêche fraîche. ● S. DUG.

## 3 000 mâts viendront défigurer le paysage des côtes



SEBASTIEN SALOM-GOMIS/SIPA

JDD 10/4/2024